

**Paru dans FO hebdo du 10 mai 2017**

### **Galères administratives : 1 Français sur 5**

Un Français sur cinq a éprouvé des difficultés à effectuer des démarches administratives en 2016, selon le récent rapport publié par le Défenseur des droits. Dans les cinq dernières années, ils sont plus de 50% à avoir eu au moins une fois des difficultés pour résoudre un problème avec une administration ou un service public.

**Plus du quart galèrent avec l'informatique : « 27% des personnes interrogées n'ont pas d'accès Internet ou éprouvent des difficultés à accomplir des démarches administratives sur Internet ».**

Il s'en trouve même 12% qui abandonne leurs démarches. Les principales administrations concernées sont la justice (36%), le Trésor public (14%) et le régime de Sécurité sociale des indépendants (13%).

### **Juniors et seniors rament**

« L'abandon des démarches administratives concerne davantage les plus jeunes (21% des 18-24 ans) et les personnes les moins diplômées (18% des personnes qui n'ont pas le baccalauréat », peut-on lire dans cette enquête qui, sans surprise, constate que « *cet abandon est plus fréquent dans les populations confrontées à des difficultés socio-économiques marquées* ». Parmi les raisons, la complexité des démarches est plutôt évoquée par les ouvriers (42%) et les inactifs (46%). Quant à la méconnaissance des démarches à entreprendre, elle concerne plus particulièrement les jeunes de 18-24 ans (26%) et les plus âgés de 65-79 ans (17%), qui l'évoquent contre 14% de l'ensemble.